

## **LA FIN D'UN ORDRE...**

*par Eric de La Maisonneuve*

Il est convenu de dire qu'en tournant la page du siècle et du millénaire, nous aurions soudainement changé d'époque. Cet événement calendaire, peu banal en soi, correspond-il pour autant à une entrée dans un « nouveau monde » et, par antithèse, à la « fin d'un ordre » ? Ce siècle est-il entièrement nouveau, en « rupture » avec le précédent ? Sommes-nous réellement au cœur d'une « crise de civilisation » ?

Ce n'est qu'en analysant les principaux constituants - stratégiques, spatiaux, sociaux, éthiques - de « l'ordre ancien », celui donc qui prévalait au 20<sup>e</sup> siècle, que l'on peut tenter d'apporter quelques éléments de réponse à cet ensemble de questions. Il semble bien, en effet, que le dernier demi-siècle a accumulé, dans ces différents domaines, suffisamment de phénomènes profondément désorganisateur pour que nous nous retrouvions aujourd'hui au centre d'une « rupture ».

Celle-ci n'échappe pas à la loi du genre ; elle signifie moins la naissance de quelque chose de nouveau - un « autre monde » -, encore hypothétique et soumis au brouillard du futur que, par une multitude de signes, *l'achèvement d'un monde ancien*, dans le sens de son aboutissement - « la fin d'une histoire » en quelque sorte - et surtout que la *détérioration continue d'un système d'organisation politique et sociale*. Considérable en soi, ce double phénomène n'aurait toutefois aucun caractère inquiétant s'il n'avait lui-même déclenché, par la *déstabilisation générale* de toutes les institutions et par le *déchaînement de la conflictualité*, une sorte d'engrenage anarchique. Ainsi, cette précipitation de l'Histoire, qui ressemble effectivement à la chute, donc à « *la fin d'un ordre* », est-elle accélérée et rendue dangereuse par ce qui n'est rien d'autre que « *la fin de l'ordre* ».

On pourrait se retrancher derrière la soudaineté du cataclysme pour en expliquer les effets déstabilisateurs. Ce serait bien sûr inutile et, en outre, trompeur, car les prémisses de ce phénomène ne datent pas d'hier. Depuis

un demi-siècle au moins, un certain nombre de signes avant-coureurs auraient dû nous alerter sur les ruptures qui s'amorçaient : concernant la « guerre » avec les excès de la Seconde Guerre mondiale, la crise de Suez en 1956, l'adoption de la dissuasion dans les années 60, les succès des conflits révolutionnaires ; concernant la « société » avec les événements de mai 68, la crise économique des années 70, l'amoralisme des années 80 et, dans la foulée, la révolution due aux technologies de l'information...

Si la plupart des dirigeants - et des peuples - sont restés insensibles à ces avertissements, c'est d'abord en raison d'un autisme coutumier en pareil cas : le refus de regarder en face une réalité dérangeante ; mais cet immobilisme est aussi dû en partie à la confiance dans la pérennité d'institutions séculaires, profondément ancrées au cœur du système politique et social et jugées de ce fait indestructibles ; c'est enfin - surtout ? - parce que la guerre froide monopolisait l'attention, imposant son univers au point d'obséder les esprits et d'occulter tout ce qui n'avait pas de rapport direct avec l'affrontement des deux blocs.

Ce n'est que depuis quelques années, bien après que cette fausse guerre, finalement si commode à masquer les problèmes du monde, a pris fin, que certains regards se sont dessillés : pour constater, avec surprise et inquiétude, la profondeur du fossé qui s'était ainsi creusé avec « le monde d'hier ». Il est vrai que, pour atténuer la responsabilité de cet aveuglement collectif, les erreurs d'analyse - on se souvient de Fukuyama et de sa *Fin de l'Histoire* - et les expertises trompeuses n'ont pas manqué. Cela peut éclairer, mais en aucun cas justifier, les raisons pour lesquelles cette « crise de civilisation » a été traitée comme une affaire bénigne - un effet de mode, dirent certains particulièrement « lucides » -, et que, par conséquent, personne ne se soit avisé d'en cerner les limites ni d'en prévenir les effets pervers. Laisser-faire coupable qui nous conduit aujourd'hui à constater avec inquiétude que nous abordons le troisième millénaire à travers le champ de ruines de nos institutions, ce qui nous prive de tous nos moyens d'action, ceux qui seraient nécessaires pour élaborer un projet d'avenir et ceux qui nous permettraient de le faire avec un minimum de sécurité.

Dans une telle tourmente, tous les « ordres », au sens des organisations fondamentales de la société, sont touchés ; certains depuis longtemps comme « l'ordre religieux », d'autres plus récemment à l'image de la Justice et de l'Education. S'agissant de l'institution militaire, elle se trouve à cet égard et, si l'on peut dire, par vocation, placée *en première ligne*. Il y a, à cette forme de privilège, deux types de motifs.

Les premiers sont d'ordre « existentiel » : dans ce domaine, on comprendra aisément à quel point le bouleversement actuel du monde touche les militaires en priorité, tout simplement parce qu'ils le vivent quotidiennement, aussi bien sur leurs théâtres d'opérations qu'à travers la restructuration très brutale que les armées ont dû entreprendre pour se plier aux circonstances.

Les seconds sont liés à « l'essence » même de l'institution militaire, d'une part comme pilier fondateur de l'Etat, d'autre part comme gardienne de la sécurité nationale. Pilier de l'Etat, elle lui a transmis ainsi qu'à la société, au cours des siècles, un système de valeurs, un modèle d'organisation, des principes fonctionnels. Bras armé de la société, dépositaire de sa force, sentinelle de son indépendance, elle a été la principale responsable de sa pérennité. L'armée s'est acquittée tout au long de l'Histoire de ces diverses missions avec des succès variables, mais en y gagnant suffisamment de « gloire » pour en avoir conservé un poids réel au sein de l'Etat et une influence non négligeable dans la société. L'un comme l'autre étaient imprégnés en quelque sorte de « l'ordre militaire » ; celui-ci se retrouvait quasiment partout, à commencer dans le système hiérarchique d'organisation sociale. Ainsi, l'institution militaire s'est-elle trouvée pendant de longues périodes à l'avant-garde et souvent l'inspiratrice de la société. Cet ordre militaire n'a pas régné seulement en France ; il a inspiré toutes les nations qui ont dû se battre pour exister et pour survivre.

L'ébranlement du système politique et social dont elle est solidaire, l'affaiblissement de l'Etat dont elle est dépendante : deux facteurs majeurs de fragilisation qui sapent les fondements mêmes de l'institution militaire. Ils posent un certain nombre de questions auxquelles les militaires sont naturellement sensibles ; celle de la *sécurité* en tout premier lieu puisqu'elle se trouve au cœur de la vie quotidienne des citoyens ; celle d'une *déstructuration* sociale ensuite, induite par les crises qui affectent l'éducation, la formation, le civisme ; celle enfin qui concerne le *rôle de l'Etat* lui-même, garant de la souveraineté et de l'indépendance nationales.

A ce vaste questionnement, on ne voit pas de réponse globale évidente. Une telle remise en cause de tout un système suppose un effort de discrimination ; il faut faire le tri entre ce qui est vraiment condamné par la « modernité » et doit être abandonné, de ce qui reste fondamental pour assurer la continuité de la vie collective et doit donc être préservé, défendu, renforcé. La meilleure façon d'y voir plus clair consiste à reprendre point par point - stratégique, spatial, social, éthique - les domaines principaux dans lesquels s'exerce ce que nous avons appelé « la fin d'un ordre ».

### **La fin d'un ordre stratégique**

Plutôt que la « mort de la guerre », slogan sans doute un peu simplificateur, la fin du « règne de la guerre » sur les relations internationales est une affaire désormais entendue, du moins pour les puissances qui dominent le monde. Pour celles-ci, deux guerres mondiales désastreuses ont prouvé l'incapacité dans laquelle se trouvait désormais ce type de confrontation à atteindre des objectifs politiques dans le respect de certaines limites raisonnables, contrairement aux affirmations de la pensée

stratégique dominante. Conviction d'ailleurs renforcée par l'échec de toutes celles parmi les puissances qui se trouvèrent confrontées à des conflits de décolonisation. L'expérience de la guerre au 20e siècle est donc pour ces pays une succession d'échecs. Ils expliquent que celle-ci soit désormais rejetée comme le mode « normal » de règlement des différends entre les nations ; non qu'elle ait été soudain jugée moralement impraticable, mais plutôt parce qu'elle n'était plus en adéquation avec la défense des intérêts des Etats. Si la guerre est ainsi rejetée, autant chercher à l'interdire et s'inscrire dans un *processus de paix* qu'on pourra maîtriser - par la dissuasion à l'égard des « grands » et par la coercition envers tous les « autres » -, puis conduire selon les circonstances en fonction des intérêts qui demeurent le seul véritable moteur des Etats.

Position de principe admirable, mais qui ne cessera de se trouver en contradiction avec les réalités. La première contradiction consiste à interdire la guerre et à maintenir en l'état, dans ses missions, dans ses structures et dans ses moyens, l'organisation qui lui est consubstantielle, c'est-à-dire l'armée. Lorsque la conflictualité se déchaîne sous d'autres formes et que sont menacés les principes sur lesquels les Etats voudraient asseoir le « nouvel ordre » mondial, ceux-ci n'ont d'autre choix, pour le faire respecter, que l'emploi de la force armée dans sa configuration habituelle. Dans ce cas, et on en a l'expérience, cette inadéquation entre une situation inédite et des moyens traditionnels conduit à l'échec (ou au non-succès) de l'intervention militaire. Toutes les armées régulières des pays démocratiques se sont cassées les dents dans ces conflits a-typiques et a-nomiques, où plus rien ne ressemble à ce qu'on enseigne dans les Ecoles de Guerre, et qui constituent de véritables « pièges à soldats ». Les armées tentent alors, mais souvent trop tard et sans réflexion préalable, de s'adapter aux circonstances en s'inventant, sous la pression des événements et des opinions, d'autres pratiques - comme l'action psychologique hier, l'action humanitaire aujourd'hui - dont on peut douter qu'elles correspondent à la spécificité militaire ni qu'elles nécessitent un outil de cette nature.

La seconde contradiction réside dans l'application de ce processus, initié par la Charte des Nations Unies et mis en œuvre par la machinerie onusienne avec son cortège de filiales et d'excroissances ; il ne peut se développer de façon pratique que s'il dispose de moyens juridiques, financiers, militaires qui lui soient propres : un droit international, - jusqu'alors fondé sur le principe de souveraineté des nations -, qui suppose, par son inévitable ingérence dans les affaires intérieures des Etats, de se renier ; des moyens financiers et militaires qui ne peuvent être que ceux des Etats qu'ils voudront bien mettre à la disposition de la communauté internationale. Ce pseudo nouvel « ordre stratégique » se révèle bien être un « machin », selon la cruelle formule du Général de Gaulle.

Les Etats s'étaient-ils alors rendu compte à quel point le *transfert de souveraineté* qu'ils concédaient vers cette assemblée universelle

correspondait pour eux à un abandon ? et que, de cet abandon, ne pourraient se nourrir et profiter que d'autres types d'organisations, non dépendantes des systèmes ancien ou nouveau, pour exercer à leur encontre des prédatations ou d'autres types de violence ? Etaient-ils également conscients qu'en rejetant pour eux-mêmes la maîtrise de la guerre, ils se condamnaient à repenser de fond en comble leurs fonctions ainsi que leur organisation, une part d'entre elles n'ayant d'autre vocation et d'autre logique que celle de la guerre ?

Cet imbroglio dans l'ordre stratégique, qui ressemble à un démantèlement, n'a connu tous ses effets qu'après la guerre froide, provoquant notamment l'essoufflement, puis l'obsolescence de la dissuasion nucléaire. Lors de l'affrontement bipolaire, la guerre n'était froide qu'en vertu du paradoxe nucléaire : plus les arsenaux nucléaires devenaient terrifiants et proprement déraisonnables, plus le discours de la dissuasion faisait appel à la raison de « partenaires », qu'ils fussent « forts ou faibles », en fait toujours sensibles aux arguments d'une menace apocalyptique. Dans cet univers policé, la dissuasion était l'arme principale de la diplomatie pour rétablir des équilibres. L'intrusion récente dans ce dispositif de quelques Etats marginaux, qu'on les appelle « fous » ou *rogues*, en tout cas indifférents à la logique dissuasive, ruine cette belle mais fragile mécanique. La dissuasion, comme tout enchaînement, vaut par son maillon le plus faible ; en l'occurrence, il semble bien que, si les armes nucléaires sont, elles, toujours présentes, le concept, lui, a fait long feu.

Sur un plan plus général, l'échec soviétique confirme le triomphe et facilite la généralisation d'un modèle de société, fondé sur le libéralisme économique. Le classique *concert des nations* est alors remplacé par un *forum économique* qui sanctionne la *nouvelle hiérarchie mondiale* : une puissance dominante - hors concours -, quelques vassaux européens et japonais, une vaste clientèle de pays sujets, obéissants et quémandeurs, enfin, comme on l'a vu, quelques hors-la-loi. On sait à quel point ce système mondial est injuste, organisé autour du seul critère de la dépendance économique, mais on s'en satisfait faute de mieux et parce que nous en sommes parmi les principaux bénéficiaires. Mais nul n'ignore désormais, après les manifestations contre les sommets de l'OMC à Seattle, de l'Union européenne à Göteborg, du G8 à Gênes, la puissance dévastatrice du mouvement de révolte que provoque cette mondialisation des riches.

Dans le cadre de ce *rejet stratégique* et de l'impérialisme économique triomphant, les systèmes militaires des nations démocratiques - européennes en particulier -, jugés lourds, inefficaces et coûteux, sont rétrogradés loin des priorités socio-économiques, considérés comme une survivance de temps révolus et privés de tout caractère de nécessité. Cette approche n'est évidemment pas partagée par les Etats-Unis, conscients du rôle incontournable de la force armée pour assurer la puissance et protéger les intérêts, pas plus que par un certain nombre de pays qui savent que le

développement ne se conçoit pas sans la sécurité. Deux visions du monde - utopie et réalisme - dont l'antinomie ne facilite ni la mise en place d'un ordre réellement nouveau ni surtout le « retour à l'ordre », et qui confortent pour de longues années une suprématie américaine pourtant si décriée et jugée insupportable.

### **La fin de l'ordre « spatial »**

Le signe le plus tangible donné par nos Etats de leur volonté d'apaisement et de rapprochement est symbolisé par l'abaissement de leurs frontières, ces barrières érigées par la force au cours du temps aux confins des territoires pour en réglementer et si besoin en interdire l'accès ; également pour les protéger des incursions ou des désordres environnants. Perméabilité considérablement facilitée et accrue par le développement des moyens de transport, provoquant l'intensification des échanges, du commerce, du tourisme. Au point, sinon de banaliser la notion de territoire, du moins de *désacraliser l'idée de patrimoine* qui y était depuis toujours attachée. Au point surtout de *multiplier les espaces de référence* - du local au mondial en passant par le régional - dont la cohérence et l'emboîtement à travers les subtilités du principe de subsidiarité restent incertains, et de nous priver des repères simples dont nous avons besoin pour jalonner nos existences.

Vision très « avancée », mais européenne et peu partagée dans d'autres régions, encore déchirées par d'innombrables et insolubles conflits, dont les enjeux sont rien moins que territoriaux, à l'exemple de la situation balkanique, de la question palestinienne, de la revendication concernant le Cachemire, etc. Si l'on se bat encore un peu partout pour des territoires comme on n'a cessé de le faire depuis les origines de l'humanité, nos sociétés ont entrepris de sortir de ce *guêpier terrestre* et de s'élever au-dessus de ces rivalités sans fin. La situation actuelle du monde recèle en effet un tel enchevêtrement de diasporas, de « nettoyages ethniques », de réfugiés qu'on ne voit pas comment on pourrait parvenir un jour à une harmonieuse coïncidence entre les peuples et les terres sur lesquelles ils revendiquent de vivre. Nous n'en sommes pas au temps de la « *Fin des territoires* », selon la formule de Bertrand Badie, mais un minimum nécessaire de déterritorialisation est engagé.

La dénationalisation des territoires dans nos pays d'un côté, le regain de conflictualité qui leur est attaché partout ailleurs placent nos armées dans une position paradoxale. Dans le même temps où leur mission fondamentale et « constituante » de défense du territoire national aurait tendance à se dissoudre dans l'air du temps, elles sont appelées à tout bout de champ à intervenir dans des pays étrangers dont la cohérence territoriale est mise à mal. Le concept d'armée « nationale » est ainsi mis en cause au profit d'une idée encore vague de gendarmerie « internationale », incertaine quant à sa légitimité. Cet exemple illustre, nous concernant, l'effritement de la vieille et simple notion de *patrie*,

terme devenu d'ailleurs archaïque, premier coup sérieux porté au cœur de l'institution militaire.

Ce moindre intérêt pour le territoire n'est pas seulement dû à la conflictualité qui lui est inhérente. Il procède aussi de son *immobilisme*. Celui-ci se traduit d'abord par la permanence, synonyme de la durée dans laquelle s'inscrit évidemment la nature mais aussi les hommes qui sont attachés à la terre, ruraux et sédentaires ; il se manifeste ensuite par les structures qui peu à peu l'organisent et y instaurent des hiérarchies. C'est cet immobilisme qui est secoué à notre époque. Elle a découvert, avec la *vitesse* et la *ville*, la pesanteur de cet ancrage terrien et, surtout, la fascination du changement et le charme du nomadisme ; avec eux, la capacité inédite d'enrichissement, la diversité infinie des relations humaines : une autre conception du monde et de la vie...

Ces tendances de la modernité privilégient donc ce qui contredit la permanence et les structures, caractères propres du territoire. Elles consistent à se défaire de la durée, ce temps long et encombrant dans lequel s'inscrivaient de façon processionnelle le patrimoine et son héritage de valeurs ; elles consistent à récuser d'office les hiérarchies, survivances ostensibles et nuisibles de ce passé antérieur et de savoirs figés ; elles ont pour noms la *tyrannie du présent* et la *logique des réseaux*.

La tyrannie du présent, c'est la prévalence de l'actualité omniprésente, tellement obsédante par ses rengaines télévisuelles et radiophoniques qu'elle parvient à masquer le contexte des événements et à empêcher leur étude exhaustive ; les événements, traités à chaud de manière journalistique, sous le regard d'une opinion prise à témoin, appellent alors de façon pressante la réaction instantanée des dirigeants. Sans prendre ni le temps de l'analyse ni celui de la réflexion, encore moins celui de la confrontation des experts ou du débat d'idées citoyen, sans donc se ménager la possibilité d'un choix, les « responsables » se laissent entraîner dans le courant des événements. Ils sont ainsi condamnés à appliquer un *mode dégradé de l'action*, celui qui est inspiré de ce qu'on appelle à juste titre la « pensée unique » et qui est le contraire exact et la négation de toute stratégie. Pour parodier un adage bien connu des cavaliers : *on ne sait pas très bien ce qu'on doit faire, mais on le fait quand même et de bonne heure !*

Cette tyrannie de l'actualité donne évidemment la prééminence, sinon une forme de pouvoir, aux médias. Le *faire-savoir* devient dès lors plus important que le *savoir-faire*. Les armées, pour leur part et quelle que soit leur réactivité, ne sont pas conçues dans une logique de « coups », rapidement épuisants. Contraintes de se plier à cette forme de dégradation de l'action, elles cherchent à inscrire celle-ci dans sa forme édulcorée qu'est la « *tentation du bien* » : elles agissent certes dans l'urgence et la précipitation, mais elles le font pour la nouvelle « bonne cause » : le respect des *droits de l'homme*, dernier avatar des remords de l'homme blanc...

Le développement d'une logique des réseaux se situe dans la continuité de cette tyrannie du présent. En s'éloignant du territoire et des valeurs qu'il incarne comme du cadre strict mais protecteur qu'il offre, l'homme moderne entre dans un mode de vie nouveau, relativement inédit, dont l'errance et l'instabilité sont des constantes : errance informationnelle au gré des événements, instabilité relationnelle selon les circonstances. Cette forme d'infidélité qui caractérise la « logique des réseaux » fragilise un peu plus des individus rendus vulnérables par leur déracinement et leur isolement. Elle exaspère un constant besoin de sécurité d'autant plus difficile à satisfaire qu'il est lui-même inconstant et modifié au gré des mouvements et des évolutions sociales. La logique des réseaux débouche sur une notion nécessairement élargie, et donc floue, de la *sécurité*, alors que la logique du territoire faisait appel au concept clair et bien défini de *défense*.<sup>1</sup> Toutes deux supposent comme préalable la vigilance, mais là où la défense se fonde sur l'attente, sinon la passivité (systèmes de fortifications, ligne Maginot, dissuasion nucléaire), la sécurité exige une *pré-action*, qu'elle soit prévention, préalable ou préparation.

En s'extirpant ainsi du guépier territorial pour entrer dans la logique des réseaux, l'homme contemporain doit se préparer à affronter de nouvelles difficultés. Le territoire lui faisait courir le risque de la guerre ; le réseau l'entraîne sur une autre pente. En s'incrétant de façon encore plus intime et prononcée dans le tissu des relations sociales et humaines (dans la logique des réseaux, l'interdépendance humaine est totale), il est bien obligé - faute de choix - d'accorder une confiance entière aux moyens d'information et de communication qui sont désormais les moteurs tout-puissants du système. On voit bien dès lors que, dans la logique des réseaux, la puissance passe moins par la détention ou l'occupation de territoires que par le contrôle de certains points-clés - les villes - et surtout par la maîtrise des moyens modernes de communication. La puissance s'exprime alors essentiellement en termes d'influence.

Quelles conséquences faut-il en tirer pour l'institution militaire ? Elles sont évidemment considérables s'agissant du déclin de la primauté du territorial et, par conséquent, du concept de défense, rendant inévitable pour le système actuel de repenser de fond en comble ses missions. Mais elles sont aussi importantes dans tous les domaines qui touchent à l'organisation. La logique des réseaux s'oppose a priori au principe d'autorité comme au système hiérarchique. Sa volatilité conteste en effet la pesanteur hiérarchique en tant qu'émanation d'une structure verticale, de même qu'elle privilégie la compétence individuelle, donc l'autonomie, par rapport à l'action collective. Ce qui est en jeu ici, c'est toute une conception de l'organisation militaire née au 17<sup>e</sup> siècle avec la création des régiments, portée à son apogée au siècle suivant dans l'armée prussienne de Frédéric II, symbolisée aujourd'hui par « *l'esprit de corps* ». Le corps - qu'il fut régiment, bataillon, escadre - était jusqu'alors à la fois l'unité d'instruction, de commandement et d'emploi : *l'unité de référence*. La diversité des besoins de sécurité a conduit, ces dernières années, à



démultiplier de façon modulaire le nombre des formations spécialisées en même temps que des efforts de rationalisation économique ont obligé à concentrer les centres d'instruction. Privé en partie de deux de ses trois fonctions, le « corps » voit son rôle réduit à celui d'une base-vie, lieu d'hébergement et centre logistique. La pratique puis la notion même de « commandement » devraient en être durablement modifiées. Ainsi la logique de réseaux se présente-t-elle comme l'élément le plus perturbateur de l'ordre ancien, mais probablement le plus porteur aussi en innovations.

Sur un plan plus pratique, cette révolution dans l'ordre spatial explique les difficultés que rencontrent les pays européens à construire ce qu'ils persistent (à tort) à appeler la *défense européenne*. Nonobstant le fait que plus rien dans le dispositif environnant ne justifie une telle architecture, l'idée même d'organiser la défense d'un espace européen, par définition indéfini, relève de la gageure. Cette formule ne correspond plus à aucune réalité, qu'elle soit géographique ou qu'elle soit stratégique. L'entité après laquelle courent les Européens consisterait justement à vider de son sens habituel le concept de défense, les fondements mêmes de l'idée européenne étant nés du rejet de la guerre. Quant au monde environnant, nous constatons chaque jour à quel point les formes de violence qui le déstabilisent proviennent plus de ses propres faiblesses politiques, de ses déséquilibres sociaux et économiques que de volontés d'agression. La plupart des pays du monde contemporain sont eux aussi en quête de cet apaisement que confère la sécurité et qui est la clef du développement.

L'Europe, à un moindre degré le Mercosur, l'Alena ou l'Union africaine, se représentent d'abord comme de nouveaux espaces, mais qui restent à inventer. Les références territoriales traditionnelles, usées jusqu'à la trame par trois siècles de guerres ininterrompues, sont impuissantes à proposer un modèle encore praticable. Ces nouveaux espaces, fondés sur la liberté d'association et d'échanges, ne pourront accéder à un statut stabilisé que s'ils parviennent à s'organiser autour d'un véritable *système de sécurité* qui garantisse la pérennité de ce statut. Ce système, pour être crédible, ne pourra se constituer que selon une *logique de réseaux*, à savoir par juxtaposition et emboîtement des éléments nationaux et régionaux et grâce à une superstructure de niveau mondial, c'est-à-dire à l'opposé exact de l'uniformisation, de l'intégration et de la verticalisation auxquelles conduisent les plus récentes entreprises.

Dans cet esprit, il ne semblerait pas inintéressant de considérer avec attention les propositions américaines de participation à un système de défense anti-missiles qui finira bien par être opérationnel un jour prochain, quelle que soit notre attitude à cet égard. Aucune des possibilités qui permettraient de se sortir du guêpier de la défense territoriale et d'accéder ainsi à un nouveau type de système supranational de sécurité ne devrait être négligé. Sauf à se condamner à vivre isolés au cœur de la « mondialisation », en totale contradiction avec nos principes proclamés de politique étrangère. Mais il est évident que l'idée même d'un tel

changement de cap doit paraître singulièrement insupportable aux tenants du système actuel.

### **La fin d'un ordre social**

Aussi inquiétant qu'il ait pu apparaître sur le moment, le mouvement de mai 68 a surtout été considéré comme un phénomène festif, une sorte de pause ou de grande récréation que s'octroyait une société lasse de vingt ans d'un travail acharné dans un cadre strict. Et ce fut la génération montante, inquiète de subir la même fêrule, consciente des contradictions et des injustices sociales comme des mensonges de la guerre froide, qui exprima le souhait général de rompre avec tous les interdits, de repousser les murs des contraintes, de tenter l'impossible : continuer à profiter des avantages de la croissance économique et jouir en toute liberté de ses « bienfaits » ! Face à cette contestation juvénile, le système - politique, social, éducatif, moral - rigide, vermoulu, archaïque, vacilla. Les « anciens » étaient trop usés pour résister, à moins qu'ils ne fussent secrètement satisfaits de ce coup de pied dans la fourmilière ; personne en fait n'avait ni les moyens ni la volonté de s'opposer autrement que par des artifices à cette manifestation générale de « ras-le-bol ».

Si la facture économique fut assez salée, on ne cesse depuis d'en régler les autres effets sur les plans politique, social, éthique, civique... Par une sorte de paralysie de la société occidentale, ce séisme est parvenu à la vider de son contenu original et traditionnel. Les structures, contrairement aux attentes, résistèrent assez bien aux secousses ; elles sont, même délabrées pour la plupart, toujours debout. En revanche, les acteurs sociaux, du sommet de l'Etat jusqu'au sein des instances familiales, se sont laissés dépouiller de leurs forces vives et de leurs valeurs ; rares furent ceux qui surent prendre la mesure du temps et s'adapter. Faute d'élites responsables et respectables, quelques batteurs d'estrade se firent les avocats des utopies du laisser-faire. Le résultat, nous l'avons eu, vingt ou trente ans plus tard, avec l'irruption d'une génération « libérée », insouciant du bien commun, délivrée de toute morale, déshabituée du sens du service, fascinée par le gain facile, adepte des gadgets... Pire encore avec l'extension d'une démagogie du « jeunisme », dernier avatar d'une philosophie de la vie libérée de toute contrainte, en contradiction radicale avec les réalités de l'existence moderne. Il ne semble pas utile de revenir sur la détérioration consécutive de toute forme d'autorité hiérarchique. Il paraît en revanche important d'insister sur la dévaluation généralisée des *règles* qui s'ensuivit. Du savoir-vivre en collectivité jusqu'au respect de la loi, toutes les règles qu'on ne pouvait faire observer par la coercition, furent déclarées suspectes d'atteinte aux libertés. Les statistiques de la délinquance, à défaut de disposer de celles des incivilités, témoignent de cet écroulement des codes moraux de nos sociétés dites civilisées.

Paradoxalement et contrairement à ce qu'affirment les sociologues pour lesquels l'armée serait un fidèle reflet de la société, l'institution militaire

fut relativement insensible au phénomène de mai 68 et à ses effets déstabilisateurs. Elle était bien, en dépit du flux incessant provoqué par le contingent, cette « forteresse » que ses murailles et des règles internes protégeaient efficacement contre les miasmes de l'époque. L'armée fut moins atteinte que les autres institutions de l'Etat et, sentant le vent du boule, elle renforça sa cohésion interne, s'appuya sur ses valeurs traditionnelles, son sens du service, sa disponibilité et, au-dessus de tout, son refus du laisser-aller. Il fallut certes encaisser certains coups, comme en mars 73 les manifestations d'appelés dans quelques garnisons de l'Est et de République fédérale, mais de rien de bien grave qu'une réaction rapide et appropriée ne suffise à juguler : assouplissement des règles du service, libéralisation du régime des permissions, revalorisation du « prêt »... Pour sa part, l'armée de Terre, sous l'autorité du Général Lagarde, entreprit une réflexion approfondie sur le « style de commandement » dont la révision améliora sensiblement les relations humaines au sein de ses unités. Dans l'ensemble, on pourrait même dire que mai 68 fut assez favorable à l'institution militaire ; en effet, si elle sut faire à temps les quelques concessions que nécessitait l'environnement social - contingent oblige -, elle prit ses distances avec les dérives de la société, profitant même de la situation pour oser affirmer sa spécificité et revendiquer son statut d'exception. La guerre froide comme le service national légitimaient cette position, que nul d'ailleurs ne s'avisait de contester.

Depuis le début des années 90, il n'en va plus de même, les remparts que constituaient l'affrontement est-ouest et le service national s'étant l'un après l'autre effondrés. La fin de la guerre froide bien sûr, mais aussi l'immobilisme dont firent preuve les responsables civils et militaires s'agissant des missions et de l'organisation des armées semèrent d'abord le doute dans l'esprit des militaires. Les plans et programmes élaborés dans les années 80 étaient prorogés pratiquement en l'état sans justification stratégique et surtout hors de toute logique financière. L'institution était confrontée au slogan dévastateur des « dividendes de la paix » et au mutisme des dirigeants sur la redéfinition de ses missions. Elle n'est d'ailleurs toujours pas sortie de ces ambiguïtés.

Deux phénomènes plus récents surtout risquent d'entraîner une rapide dégradation de la situation et d'obliger - sans préparation - l'institution militaire à abattre ses murailles et à se fondre dans l'air de temps. Nombreux sont ceux qui pourraient se féliciter à juste titre de ces normalisations, si on était assuré qu'ils en aient au préalable bien mesuré la force destructrice sur l'institution elle-même. Il s'agit de la professionnalisation d'une part, de la féminisation d'autre part.

Pour la première fois depuis près d'un siècle, l'armée n'imposera plus son « ordre » à la jeunesse française et, par sympathie, à l'ensemble de la population. Pour la société, c'est la fin d'un rite, ancré dans les mœurs, dont la disparition n'apparaît pas - peut-être à tort - comme un phénomène dont il faudrait exagérer l'importance. En revanche, pour les armées, bien

plus qu'un changement de mode de recrutement, la professionnalisation conduit de façon mécanique à un bouleversement de leur nature. Sans les banaliser totalement, en raison de leur spécificité, la professionnalisation consiste à faire rentrer les armées dans la « norme » des entreprises ; elles seront désormais soumises à la loi commune et à leurs contraintes. *Volens nolens*, le contingent devait se plier à une règle qui n'était guère discutable ; les appelés n'avaient d'autre choix que de se soumettre aux exigences de la vie militaire. Il appartient maintenant à l'institution militaire de « séduire » chaque année vingt à trente mille jeunes gens et, donc, de leur faire miroiter des conditions de vie professionnelle et privée qui compensent au moins les inconvénients inhérents à tout système militaire, et qui soient en outre concurrentielles avec les attraits et les libertés de la vie civile. Il semble qu'il y ait là une forme d'incompatibilité entre ces conditions antagonistes. Quoi qu'il en soit, le défi du recrutement ne se gagnera pas sans de profondes évolutions internes du système. D'autant qu'il faudra, ensuite, fidéliser ces personnels un temps suffisant pour amortir leur formation nécessairement longue, « pointue » et coûteuse, sauf, à cause d'un *turn-over* trop rapide, à transformer les armées en un vaste centre d'instruction aux dépens d'unités opérationnelles squelettiques. Et qu'il sera enfin indispensable de rendre à la vie civile, après dix, quinze ou vingt ans de service, des hommes et des femmes aptes à s'y reconverter aisément.

Ces trois étapes majeures du processus de la professionnalisation ne seront franchies que si l'institution militaire parvient à retrouver, au sein ou à côté de la société civile, une position qui soit compatible avec ces exigences contradictoires. Rude tâche, pourtant indispensable, si on veut éviter que l'armée se retranche un peu plus dans sa forteresse, ne parvenant pas à se renouveler ou n'attirant dans ses rangs que des « marginaux », asociaux et atypiques dont elle deviendrait en quelque sorte le refuge. Ce n'est probablement pas ce qu'on souhaite !

La féminisation, à l'égard de laquelle toutes les barrières administratives ont été levées, et qui a pris de ce fait ces dernières années un essor important, porte en elle les germes d'un bouleversement de plus grande ampleur encore. On le sait, l'armée a toujours constitué un des bastions les plus solides de la masculinité ; la guerre a été, de tous temps, considérée comme un « jeu » réservé aux hommes, le combat et la violence étant antinomiques de ce que représente la féminité dans la civilisation occidentale. La comparaison entre la « génitrice » et le « tueur », pour éculée qu'elle soit, est en résonance avec les plus profondes racines de nos cultures. Pour l'instant, on reste encore circonspect sur les conséquences de la féminisation dans l'institution militaire, car les jeunes filles ne se sont pas précipitées vers les bureaux de recrutement. Le taux de féminisation demeure en effet modeste, à moins de dix pour cent des effectifs ; et surtout dans leur très grande majorité, les femmes sont dirigées vers les « services ». Hormis quelques cas qui font la « une » des journaux et qui restent particuliers - pilote d'hélicoptère par exemple -, la

féménisation n'affecte les unités de combat que de façon encore très marginale.

Mais si, pour des raisons dépendant d'une autre logique que celle des armées, le taux de féménisation augmentait très sensiblement - au-delà de vingt pour cent -, pire si on imposait la parité dans le recrutement ou dans les écoles de formation, les armées en viendraient alors à changer de mentalité, de comportement et, à terme, de vocation. Une arrivée massive de l'élément féminin dans les armées, pas du tout improbable compte tenu du besoin croissant de sécurité ressenti par la société, ne ferait qu'accélérer la mutation de l'appareil traditionnel de la défense vers quelque chose d'autre, bien difficile à définir aujourd'hui faute d'études approfondies sur le sujet. La féménisation n'est pas un risque en soi ; elle est même peut-être une chance de régénération pour les armées. Il faut seulement savoir que cette orientation serait porteuse à terme assez proche d'une transformation des fondements mêmes de l'institution. Si elle devait s'accomplir, ce serait là la fin d'un ordre effectivement millénaire.

\*

Pour ajouter une note à cet inventaire de fin de siècle, on pourrait s'inquiéter aussi de l'abandon d'un ordre éthique qui avait pour principe - plus ou moins respecté mais admis - le respect de la *dignité humaine* et qui mettait en exergue *l'esprit de sacrifice et le sens du service*, c'est-à-dire la primauté du bien commun sur les intérêts particuliers. Il est vrai qu'on ne voit pas très bien comment pourrait continuer à vivre une institution militaire qui ne cultiverait point ces vertus. Il ne faut - hélas - jurer de rien et nulle société contemporaine n'est à l'abri d'un passage progressif du système militaire classique fondé sur ce type de valeurs au « mercenariat » ou même à la privatisation de la force. A bien des signes manifestes dans l'armée actuelle, on sent que ce qui n'étaient que des soucis matériels il y a trente ou quarante ans pour les militaires sont devenus depuis de véritables préoccupations financières ; ils ont succombé à cet égard aux tropismes de l'époque, et la « normalisation » dans ce domaine avec la société civile est accomplie.

Plus de quatre siècles d'efforts constants pour faire de l'usage de la force un monopole public et légitime, et donc pour tenter de canaliser et de maîtriser une violence diffuse, seraient alors gommés ; nous reviendrions aux temps désolés des « grandes compagnies » et du « chacun pour soi ». Mais il est stérile - et assez inconvenant - de pleurer sur le passé. Pour l'institution militaire, les changements sont inévitables de quelque façon qu'on prenne les problèmes. Dans cette situation très difficile, ce qui paraît impératif, quel que soit le rôle qui sera dévolu à l'institution militaire dans l'avenir, c'est que ces changements ne soient pas subis, mais au contraire voulus, conçus, orientés et conduits. Un certain nombre de règles fondamentales en particulier doivent être maintenues, celles qui assurent la loyauté, la cohésion et l'efficacité de l'ensemble.

Dans l'Histoire, très souvent l'armée a été l'inspiratrice ou le laboratoire des évolutions. Elle l'a été parce que la guerre était la préoccupation et l'affaire majeure des Etats. Si aujourd'hui la paix correspond réellement aux aspirations et à la volonté des sociétés contemporaines - ce qui est proclamé mais reste à démontrer -, c'est alors aux acteurs militaires d'amorcer la transformation de leurs vieux outils de guerre en modernes systèmes de sécurité. Qu'ils ne sachent pas si telle est bien la volonté des dirigeants ni par quel bout prendre ce problème, voilà bien la difficulté à laquelle ils se heurtent. En prendre conscience collectivement dans un premier temps serait déjà un pas considérable vers un renouvellement de la réflexion sur ce sujet vital. Un bouleversement comme celui que nous subissons depuis dix ans surtout ne peut se satisfaire de quelques mesures d'adaptation. A travers l'achèvement d'un monde que nous avons observé sur quelques points qui concernent en priorité les armées, c'est en fait à la *fin de l'ordre militaire* traditionnel que l'on assiste. Cette fin n'est pas pour autant un désastre si elle signifie aussi la création de *quelque chose* qui corresponde à de réels besoins et rende vraiment service à la collectivité, et qui reste à inventer.

*Eric de La Maisonneuve, général de division (cr), est chargé de cours de stratégie à l'Université de Paris XI.*

Ouvrage à paraître : *Le Métier de soldat*, aux Editions du Rocher, fin 2001

**Note**

<sup>1</sup> Sur ce sujet rarement étudié et encore abordé avec bien des idées reçues, on lira avec profit l'analyse de l'Ambassadeur Bonnefous dans le numéro de juillet 2001 de la Revue de Défense Nationale (p.134 à 140).